Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20261029-69_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 29 OCTOBRE à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT - B. LECUE - C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON - JM. PINARD – N. JOLIVEL – V. ROUSSEAU - C. ALLAIN – JA. RAMAGE
REPRESENTÉS : JL. BOSSE pouvoir à JM. PINARD,
J. HODY pouvoir à C. ALLAIN
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 23/10/2026

DÉLIBÉRATION N° 69-2026 : CONVENTION MISE A DISPOSITION IMPLANTATION POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE RUE DES LANDES PARCELLE A917

M. LECUE, adjoint au maire, présente aux membres du Conseil Municipal, la convention de régularisation de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité, rue des Landes, parcelle A917. Il précise que le poste est déjà en place depuis plusieurs années afin de distribuer l'électricité du quartier situé aux abords mais que cela n'a jamais fait l'objet d'une convention. La Commune et Enedis souhaitent régulariser la situation administrative au travers de la convention proposée.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité, rue des Landes, parcelle A917, proposée par Enedis.
- **Mandate** M. le Maire pour signer la convention.

Fait et délibéré à Poligné
Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD